



Vous souhaitez percevoir une subvention de la Ville de Montpellier?
Voici quelques principes à connaître :

Déléguer sa signature

1-Définition de la délégation de signature

Une délégation de signature est un acte juridique par lequel une personne (le délégant) délègue, non pas ses pouvoirs mais la faculté de signer des documents et actes énumérés dans la délégation à une autre personne (le délégataire).

2-Les principes de la délégation

Les statuts et le règlement intérieur de la structure doivent définir précisément les fonctions, rôles, et missions des dirigeants de la structure (conseil d'administration, bureau, président, trésorier, etc.) et les délégations qui leur sont données.

Pour autant, en général, les statuts ne prévoient pas les délégations pour effectuer les démarches de la vie quotidienne. En effet, il peut être pratique de ne pas avoir à mobiliser un dirigeant pour solliciter une subvention, passer une commande, retirer du courrier à la poste ou signer un chèque. Une délégation de signature en bonne et due forme peut alors être établie.

Pour l'élaboration de cette délégation, il faut rappeler que :

- On ne peut déléguer qu'un pouvoir qu'on détient. C'est-à-dire que le délégataire ne pourra pas signer des actes que le délégant ne pouvait pas lui-même signer.
- Le délégataire ne pourra signer que des actes entrant dans le périmètre de la délégation consentie. Cela peut ne concerner que des actes dits d'administration, c'est-à-dire des actes pour la gestion courante de la structure.

Déléguer, c'est donc attribuer à autrui la capacité juridique d'engager la structure. Le délégataire doit strictement respecter sa délégation et ne rien faire au-delà, sauf à engager sa responsabilité civile (article 1989 du Code civil). Il doit également rendre compte des actes effectués dans le cadre de la délégation (article 1993 du Code civil).

3-Les caractéristiques de la délégation

- Ecrite

Dans le cadre des actes liés à la demande de subvention, la Ville de Montpellier demande que la délégation soit un acte écrit, signé des deux parties (délégant et délégataire).

Le délégataire devra en effet justifier de son pouvoir de signature et donc être en possession de la délégation, d'une pièce d'identité et, le cas échéant, d'un exemplaire des statuts et/ou de la délibération qui permettra de contrôler que le délégant avait réellement la capacité de déléguer. Il est conseillé

d'informer les interlocuteurs concernés (notamment les financeurs/banques) de l'existence (ou suppression) d'une délégation.

Comme pour tout contrat, il est recommandé de rédiger la délégation en deux exemplaires, un pour chacune des parties et de préciser l'identité et la qualité du délégant et du délégataire.

➤ Limitée dans le temps

La durée doit également être précisée : déterminée (pour une mission) ou indéterminée.

➤ Aux compétences limitativement énumérées

Vient ensuite la liste, la plus exhaustive et précise possible, des actes qui entrent dans le cadre de cette délégation (remises de chèques, courriers recommandés, bons de commande, etc.).

4-La lettre type pour une délégation

Un **modèle de lettre de délégation** vous est proposé ci-après.

Structure..... - Délégation de signature

Je soussigné(e), _____ [nom, prénom et qualité du représentant légal], en qualité de représentant légal de _____ [nom de la structure], désigné dans le présent dossier, ayant qualité pour l'engager juridiquement, atteste que délégation de signature est donnée à _____ [nom, prénom et qualité du délégataire], à l'effet de signer tout document nécessaire dans la présente demande de subvention, à son suivi administratif et financier et tout document sollicité par les instances habilitées au suivi, à l'évaluation et au contrôle des aides versées par la Ville de Montpellier.

Les documents signés en application de la présente délégation de signature comporteront la mention « pour le représentant légal et par délégation ».

Fait le : _____

à : _____

Nom prénom du délégant

Signature du délégant

Nom prénom du délégataire

Signature du délégataire